

Paris, le 23 Avril 2009

DEPASSEMENTS D'HONORAIRES : QUI CROIRE ?

L'U.ME.SPE./C.S.M.F., premier syndicat des médecins spécialistes libéraux, a lu avec suspicion les déclarations de la Ministre de la Santé au Syndicat des Internes sur le retrait des amendements remettant en cause l'exercice du secteur 2 en établissements de soins privés.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que le Président de la République, en mars 2008, puis le Cabinet du Premier Ministre, en janvier 2009, s'étaient engagés à privilégier la voie conventionnelle et la négociation du secteur optionnel proposé par la C.S.M.F.. Qui croire ? Manœuvres dilatoires ? Ecran de fumée ?

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. constate que les principaux syndicats de médecins libéraux et hospitaliers, l'essentiel des représentants des professions paramédicales, réunis dans le cadre du CNPS, et même des experts en santé peu proches de la C.S.M.F., remettent en cause l'écriture de la loi dont nous approuvons les principes.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. constate également, qu'au fil des mois, le soutien de la politique de la Ministre de la Santé basé sur le Syndicat MG France, partisan d'un système de filières, et quelques représentants de chirurgiens, anesthésistes ou obstétriciens isolés, s'étiolent et retire toute base politique à la réforme.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. demande instamment à la Ministre de la Santé de retirer ce texte devenu incohérent, de reprendre les bases de la réforme Douste-Blasy et Xavier Bertrand sur la maîtrise médicale et la concertation avec les professionnels de santé pour s'éloigner des imprécations incantatoires issus d'États Généraux confus, redonner confiance aux professionnels de santé et bâtir avec eux une réforme au service des patients.

U.ME.SPE.
Union Nationale des
Médecins Spécialistes
Confédérés

79, rue de Tocqueville
75017 PARIS

Tél. : 01 44 29 01 30

Fax : 01 40 54 00 66

umespe@club-internet.fr